



**EURE-ET  
-LOIR | 28**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS**

French underwater federation

## **Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2023**

**Lèves**

### **Compte rendu**

Présents : Bernard MENAUT; Cordula OELSCHLÄGER; Cécile JAN; Didier BRASSART; Jean-Pierre GATELLIER; Bruno GUIBAUD; Muriel LEROUX ; Alain QUÉRÉ; Thierry ROCHE; Yann VAULTIER ; Pierre BOULANGER; Philippe NERRIERE; Pascal MARC; Olivier MAS; Cyril BOUCHAT ; Fabirama NIANG ; Manuel NOWAK et Samuel FLAGEUL.

Excusés : Maryse ANDRAUD ; Éric CINÇON ; Sébastien CHARPENTIER; François MISCHLER; Ludovic MORENO ; Adrien ALAMICHEL et Christian JOLIVET.

Absents : Yann-Even GARGASSON ; Michel RICHARD et Marc LOURDELLE.

#### **1.Emargement/Pouvoir/Quorum :**

**ABSSY Plongée**, représenté par son président **2 voix**

**Bonneval Aqua Palmes**, représenté par sa présidente **1 voix**

**Club de Plongée Bonnevalais**, représenté par Yann VAULTIER, **2 voix attribuées**

**Club Subaquatique Dreux**, absence du président, **2 voix ne sont pas attribuées**

**La Palme Courvilloise**, absence du président, **2 voix ne sont pas attribuées**

**La Palme Eurélienne**, absence du président, **1 voix n'est pas attribuée**

**Perche Plongée**, représenté par sa présidente, **2 voix**

**C'Chartres Subaqua**, représenté par Pascal MARC, **6 voix attribuées**

**Subaqua Club Vernouillet**, représenté par son président **2 voix**

**Subaquatique Dunois**, représenté par son président, **4 voix.**

**Quorum de 19 sur les 25 disponibles.**

**9h05 B. MENAUT président du CODEP ouvre l'AGO**

## 2. adoption du compte rendu AG octobre 2022 :

Vote : contre : 0      abstention : 0      pour : 19

Le compte-rendu de l'AG d'octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

## 3. Rapport moral du président :

*« Mesdames, messieurs les présidentes et présidents de clubs, mesdames, messieurs les présidentes et présidents de commissions, monsieur le président du comité région Centre-Val-de-Loire, mesdames, messieurs, chers amis.*

*Je souhaite débiter ce rapport par un point positif qui concerne le nombre de licenciés, en augmentation cette année encore, même si la progression est moins importante que lors de la précédente saison. Et cela, malgré le lourd handicap dû à la fermeture de la fosse de plongée de l'Odysée, tout de même compensé par la reprise de la piscine à Vernouillet qui devrait logiquement apporter de nouveaux licenciés aux deux clubs de l'agglomération Dreux/Vernouillet.*

*Les commissions ont été actives, certaines plus que d'autres, pour diverses raisons, et je n'en veux pour preuve, notamment, que l'utilisation de ces locaux à hauteur d'une centaine d'heures.*

*Nous verrons tout cela plus en détail un peu plus tard, lors des rapports des différentes commissions.*

*Un grand merci aux responsables de ces commissions qui font vivre le CODEP dans les différentes activités, sportives ou culturelles.*

*Face au nombre important d'actions initiées par les commissions, une demande de subvention plus substantielle a été adressée au conseil départemental, pour la saison prochaine. À ce sujet, il serait bon d'avoir les résultats des différents projets menés à terme, avec un bilan financier précis, plus tôt en fin de saison car la demande de subvention est fixée début septembre.*

*La plongée et ses multiples activités est désormais bien identifiée au niveau départemental grâce à vous tous, à votre disponibilité et votre réactivité face aux multiples sollicitations de tous ordres.*

*Un grand merci à tous.*

Vote : contre : 0      abstention : 0      pour : 19

**Le rapport moral du président du CODEP est adopté à l'unanimité.**

## 4. Intervention des Officiels :

Pascal MARC, président du comité Centre annonce qu'il fera ses remarques au cours de l'AG.

## 5. Rapport de la secrétaire :

Pour rappel : au 31/08/2023 :10 Clubs + 1 SCA(par ordre alphabétique)

- A.B.S.S.Y. - Auneau Bleury St Symphorien, Mr Jean\_Pierre GATELLIER
- B.A.P. - Bonneval Aqua Palmes, Mme Cordula OELSCHLÄGER
- C.P.B. - Club de Plongée Bonnevalais, Mr François MISCHLER
- C.S.D. - Club Subaquatique Dreux , Mr Michel RICHARD
- Odysée – Vert Marine, Mr Thierry CHAIX
- P.C. La Palme Courvilloise, Mr Marc LOURDELLE
- P.E. – La Palme Eurélienne, Mr Sébastien CHARPENTIER
- P.P. - Perche Plongée, Mme Muriel LEROUX
- S.C.C. - Subaqua Club de Chartres, Mr Adrien ALAMICHEL
- S.C.V. - Subaqua Club de Vernouillet, Mr Bruno GUIBAUD
- S.D. - Subaquatique Dunois, Mr Philippe NERRIERE

*La SCA Vert Marine s'est vue retiré son agrément par la FFESSM malgré les relances effectuées en 2022 et 2023. Il n'y a donc plus de SCA en Région Centre.*

- **Evolution des licenciés par club au sein du CODEP :**

	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
<b>ABSSY</b>	<b>49</b>	<b>65</b>	<b>61</b>	<b>77</b>	<b>61</b>	<b>52</b>	<b>44(-8)</b>
BAP	20	19	14	14	15	14	14(0)
<b>CPB</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>48</b>	<b>37</b>	<b>43</b>	<b>50(+7)</b>
CSDreux	57	48	60	41	37	29	29 (0)
<b>Odysée</b>	<b>113</b>	<b>90</b>	<b>89</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>0(-9)</b>
PC	/	2	67	60	35	44	63(+19)
<b>PE</b>	<b>59</b>	<b>92</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>20(+6)</b>
PP	53	58	46	39	28	39	39(0)
<b>SCC</b>	<b>297</b>	<b>292</b>	<b>288</b>	<b>281</b>	<b>225</b>	<b>248</b>	<b>237(-11)</b>
SCV	53	60	54	47	39	30	34(+4)
<b>SD</b>	<b>94</b>	<b>90</b>	<b>96</b>	<b>89</b>	<b>83</b>	<b>91</b>	<b>103(+12)</b>
<b>Total</b>	<b>841</b>	<b>863</b>	<b>831</b>	<b>737</b>	<b>579</b>	<b>613</b>	<b>633</b>
<b>Evolution</b>		<b>(+22)</b>	<b>(-32)</b>	<b>(-94)</b>	<b>(-158)</b>	<b>(+34)</b>	<b>(+20)</b>

Dans les parenthèses l'évolution par rapport à l'année précédente

- **Évolution des licenciés dans la région par CODEP :**

	14/15 ...	19/20	20/21	21/22	22/23
18 CHER	345 ...	358	250	266	299
<b>28 EURE ET LOIR</b>	<b>753 ...</b>	<b>737</b>	<b>579</b>	<b>613</b>	<b>633</b>
36 INDRE	323 ...	324	270	301	308
<b>37 INDRE ET LOIRE</b>	<b>1222 ...</b>	<b>1208</b>	<b>1031</b>	<b>1143</b>	<b>1218</b>
41 LOIR ET CHER	400 ...	408	267	327	345
<b>45 LOIRET</b>	<b>1458 ...</b>	<b>1367</b>	<b>1055</b>	<b>1270</b>	<b>1295</b>
<b>Total</b>	<b>4501 ...</b>	<b>4402</b>	<b>3452</b>	<b>3920</b>	<b>4098</b>
		...	<b>-950</b>	<b>+ 468</b>	<b>+178</b>

- Adresse du CODEP 28 : 5 Rue du Petit Réau  
28300 LÈVES

Le CDOS reste cette année encore le lieu d'accueil pour notre CODEP.

- L'utilisation des locaux au cours de la saison:
  - Réunions le soir :
    - 1 pour la commission Handisub
    - 1 pour la commission Technique
    - 2 pour le Comité Directeur
  - Formations :
    - 12 soirées techniques
    - 2 journées techniques
    - 1 journée recyclage Technique
    - 1 journée formation TIV
    - 1 journée Secourisme
    - 1 journée PSP

Soit un total de 96 heures environ d'utilisation des locaux.

*Didier annonce que le coût d'utilisation de la salle va augmenter. Le CDOS nous fait un forfait de 150€ pour l'utilisation des salles du CDOS. Pascal MARC rappelle que si besoin le CODEP peut disposer de ses locaux à titre gratuit. Et que l'augmentation des coûts peut entraîner une recherche de solution sans dépense.*



- **Site Internet avec VP DIVE !**

Merci à Thierry ROCHE qui gère toujours le site qui est bien moins cher que le précédent. Il attend vos petits commentaires de vos manifestations, compétitions, ... Tout est disponible sur le site, agenda, articles.

*Pascal MARC nous met en garde sur les tarifs de VP Dive qui risque d'augmenter les coûts d'utilisation de l'ordre de 100 à 150€ par mois.*

Vote : contre :0      abstention :0      pour :19

**Le rapport de la secrétaire du CODEP est adopté à l'unanimité**



## 6. Rapport de la trésorière :

DÉPENSES		RECETTES	
Fosses	0	Fosses	0
Apnée	620,90	Apnée	1.300,00
Bio	2.867,50	Bio	2.377,00
NAP / NEV	150,00	NAP / NEV	0
Photo / Vidéo	0	Photo / Vidéo	0
PSP	828,98	PSP	275,00
Technique	2.161,37	Technique	865,00
Réunion	488,17	Cotis Club	825,00
CDOS	292,27	Subv. Conseil Dép.	1.000,00
Internet + Zoom	268,68	Rist. CRC	2.013,86
Livret A	1.500,00	Livret A	3.000,00
SOUS TOTAL (10.115,39)	9.177,87	SOUS TOTAL (10.120,33)	11.655,86
Pers.bénévole (1035,37)	6.014,30	Bénévolat (1.035,37)	6.014,30
Mise à dispo Local	560,00	Mise à dispo Local	560,00
<b>TOTAL (11.710,76)</b>	<b>15.752,17</b>	<b>TOTAL (11.715,70)</b>	<b>18.230,16</b>

### Disponibilité

Compte courant au 31/08/2023 (1.547,66 €)	<b>1.025,65 €</b>
Livret A au 31/08/2023 (26.055,89 €)	<b>27.912,95 €</b>
(dont Intérêts au 31/12/2022 <b>357,06 €</b> (134,61 €) Intérêt à 0.5% , 1% et 2%)	
<b>Total 31/08/2023</b> (27.603,55 €)	<b>28.938,60 €</b>

### Rappel sur les budgets pour les commissions (réalisés et prévisionnels)

DEPENSES	€
Sorties (Hébergement)	
Formations	
Manifestations	
Championnats	
Frais Réunions	
Frais Déplacements	
	X



## Information concernant le matériel des commissions

- Etablir une liste du matériel acheté
  - Date
  - Désignation
  - Prix
  - Nom et lieu où il se trouve
- Merci de bien vouloir l'envoyer chaque année au CODEP 28 pour l'AG

Pour rappel, un inventaire du matériel est à envoyer tous les ans au CODEP.

### Budget prévisionnel alloués aux commissions :

- Apnée : 1.200,00 € (exceptionnel)
- Biologie : 1.000,00 € (exceptionnel)
- NAP / NEV : 1000,00 € (exceptionnel)
- Photo : 0 €
- PSP : 550,00 €
- Technique : 1.370,00 €
- Tir sur cible : 0 €
  
- **Total : 5.120,00 euros (4.808,00 €)**

*Cordula précise que l'envoi du budget de la commission photo/vidéo a été fait la nuit juste avant l'AG. Les demandes n'ont pas pu être prises en compte dans le budget de cette année. Les demandes seront étudiées en cas d'actions.*

CHARGES Prev.	2023/2024	PRODUITS Prév.	2023/2024
Fosses Tech + Apnée	0	Fosses Tech + Apnée	0
Apnée	5 750	Apnée	4 550
Biologie	3 670	Biologie	2 670
NAP / NEV	10 680	NAP / NEV	9 680
Photo et Vidéo	0	Photo et Vidéo	0
PSP	1 225	PSP	675
Technique	3 180	Technique	1 810
Tir sur Cible	0	Tir sur Cible	0
Remb Frais	1 000	Subv. CNDS	1 150
Réceptions Réunion	500	Subv. Conseil Dép.	3 000
Site Internet + Zoom	300	Cotisation Clubs	825
Matériel	115	Rist Licences CRC	2 360
CDOS	300	Besoin tréso	0
<b>Sous-Total</b>	<b>26 720</b>	<b>Sous-Total</b>	<b>26 720</b>
Bénévolat	6 000	Bénévolat	6 000
Mise à dispo Local	560	Mise à dispo Local	560
<b>TOTAL</b>	<b>33 280</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 280</b>

*Il est précisé que désormais les abandons de créances ne se feront plus qu'une seule fois par an, fin décembre pour l'année civile complète.*

Vote : contre :0      abstention :0      pour :19

**Le rapport de la trésorière est adopté à l'unanimité.**

L'appel à cotisation reste à 75€ pour l'année.

Vote : contre :0      abstention :0      pour :19

**L'appel à cotisation est voté à l'unanimité.**



## 7. Rapport des commissions :

- **Commission Apnée (par P. BOULANGER)**

### *Formation IE en cours :*

- Sur les inscrits d'origine, il y a plusieurs abandons.
- 2 personnes sont IE par la passerelle scaphandre
- Il reste actuellement 10 candidats dont potentiellement 2 jeunes de moins de 18 ans.
- Les ACEL (Apnéiste confirmé en eau Libre) vont arriver à leur terme fin de cette année ou début 2024.

### *Difficultés actuelles :*

- Pour la formation AEEL (Apnéiste expert en eau libre) :
  - On n'y arrive qu'en faisant de l'apnée !!! En pratique
  - Manque de sortie en milieu naturel prévoyant la présence d'un groupe d'apnéiste
  - Pour l'accès au 30m, nécessité d'organiser un séjour (5 à 6 jours consécutifs) dans une zone propice à descendre !!! Visibilité-température-conditions de mer.

### *Projet en cours :*

- Participation de juniors au championnat de France vertical eau libre à Villefranche : **Réalisé en juillet 2023.**
- Photos JO sous l'O 2024. Réalisation de 50 photos sous-marines et 2 plaquettes transmises au CTN FFESSM Maxime BERGERON et au responsable des JO Tony ESTANGUET
- Article

### *Attendus...*

- Examen initiateur le 17 décembre 2023
- Tenir dans le temps pour former de nouveaux moniteurs apnée
  - Les candidats actuels ne sont pas ACEL ni encadrants
  - En conséquence : Projet sur 3 à 4 ans
  - Nécessité de renouveler les cadres actuels
  - Nécessité pour prendre les activités fosse lors de sa réouverture...

### *En prévision*

- Poursuite du projet « JO sous l'O 2024 »
- Participation au championnat de France vertical eau libre 2024
- Pour la formation encadrants apnée :
  - Sorties Trélazé
  - Sortie Méditerranée (Niolon) 500€ pour 5 jours hors déplacement
  - Sorties fosse
  - Sortie St Malo – mai et juin

- **Commission Bio et environnement (par J-P GATELLIER)**

- **Bilan saison 2022/2023**

- Aucune action Codep cette année, Année particulière pour son président (opération), pas de demande des clubs pas de candidats PB2 ou FB1. Le budget alloué l'an dernier n'a pas été dépensé, aucune recette, une seule dépense : une facture Abonnement Zoom de 167,88 €.

- La Commission Bio s'est réunie jeudi 21 septembre 2023 (6 présents, 3 par zoom)

- **Bilan des clubs**

- SCC : Aurélie, Régina et Marc ont proposé des animations, des sensibilisations au milieu marin avant les sorties, des animations aussi dans les collèges et les lycées. Aucun candidat PB1 ou PB2 formé.

- Ressources Bio : référente Aurélie Ménard-Parrod, 3FB1 actifs les autres en sommeil.

- SD : Romain et Delphine ont proposé des initiations à la bio avant chaque sortie. Aucun candidat PB1 ou PB2 formé.

- Ressources Bio : référent Romain Nerrière, 2FB1.

- SCV : Aucune activité, fermeture piscine.

- Ressources Bio : référent Didier Ana, 2FB1.

- Perche Plongée : Pas d'activité

- 1 PB1 formé (avec ABSSY plongée)

- Ressources Bio : référent Denise Ruhlmann, 1FB1.

- CPB : Pas de cours PB1/PB2 en 2023. Participation de deux FB1 (Catherine B. et Catherine G. à une formation PB1 à Erquy avec la Commission du 22.

- Ressources Bio : référente Catherine Gateau, 2FB1.

- ABSSY Plongée : 4 PB1 + 1PB1 de Perche Plongée (13 sessions zoom pour un volume de 16h30 et une sortie validation à Erquy le week-end du 10 et 11 juin 2023. Tous reçus.

- Ressources Bio : référent Philippe Lefèvre, 6 FB1.

- Dreux, Palme Courvilloise et Eurélienne : aucun retour, pas de référent bio.

- **Projet 2023-2024**

- SCC : Aurélie doit prospecter pour trouver des candidats PB1 et/ou PB2.

- SD : 7 à 10 candidats PB1 potentiels (dont des N1 en formation N2), des demandes de recyclage PB1. Pas de candidat PB2. La validation des PB1 se fera à Erquy en même temps que les premières bulles, les 15 et 16 juin 2024.

- SCV : 3 PB1 potentiel, pas de PB2. Possibilité de mener formation conjointe avec ABSSY Plongée...

- Perche Plongée : Denise doit prospecter au sein de son club.
- CPB : 5 candidats PB1, possibilité de mener des cours en commun avec le SD.
- ABSSY Plongée : 3 PB1, 1 PB2 Sortie juin 2024.
- Drèux, Palme Courvilloise et Eurélienne : aucun retour, pas de référent bio.

- Projet de sortie Bio/vidéo, Ludovic doit faire une proposition de sortie.

- **Commission NAP/NEV (par P. NERRIERE)**

- Bilan de la saison 2022/ 2023

Au niveau de la nage en eau vive, une seule compétition a eu lieu en Eure et Loir.

La 45<sup>ème</sup> Descente du Loir s'est disputée le dimanche 12 mars 2023. Cette année, l'épreuve était sélective pour le championnat de France de course en ligne. Elle a accueilli 130 compétiteurs.

3 clubs euréliens représentés : Bonneval Aqua Palmes, le Club de Plongée Bonnevalais et le Subaquatique Dunois

Podiums pour le championnat d'Eure-et-Loir :

En féminine : Carole COURGEON (SD), Charlotte BORG (SD), Brigitte CARUEL (SD)

En masculin : Romain NERRIERE (SD), Philippe NERRIERE (SD), Jean-Pierre BRETAUDEAU (SD)

Au championnat régional, Charlotte BORG (SD) a terminé 3<sup>ème</sup> chez les féminines

Dix euréliens ont participé au championnat de France de course en ligne, tous du Subaquatique Dunois. L'épreuve s'est disputée à Cergy Pontoise le dimanche 23 avril 2023.

Avec les résultats suivants :

- Carole COURGEON (SD) est médaille de bronze en Master 2 Femme
- Romain NERRIERE (SD) deuxième en Senior Homme

- Pour la saison 2023/2024

En 2024, le championnat de France de course en ligne se disputera à Châteaudun le dimanche 28 avril.

- **Pêche sous-marine**

RAS

- **Juridique**

RAS

- **Photo vidéo (lecture du mail envoyé par L. MORENO)**

- **Bilan 2022/2023**

**Etat des lieux des Formateurs :**

- *Eure & Loir : Formateur Photo : 1*
- *Eure & Loir : Formateur Vidéo : 0*

**Formations :**

- *Organisé par la région Centre :*
  - *2 Stagiaires Photo en Flash Externe*
  - *1 Stagiaire en Vidéo*
- *Stage de validation Organisé par la région Centre :*
  - *Lieu : L'ESTARTITT – Espagne*
  - *Septembre 2022*
  - *1 Participante – 1 Reçue*

**Matériels :**

- *Prêts de l'ensemble :*
  - *Caisson + appareil SONY RX100 + fibre optique + bras, rotule.*
    - *A qui : Commission Apnée ; 1 Plongeuse eu 28*
    - *Nombre total de prêt : 3*
  - *Flash Externe + fibre optique + bras et rotules,*
    - *A qui : Plongeuse du 28*
    - *Nombre total de prêt : 2*

*Actuellement en attente retour du Flash Externe et fibre optique + bras suite emprunt pour stage flash externe.*

*A l'issue du retour de ce prêt de, un nettoyage sera réalisée pour mise en station sécurisée dans les locaux de Lèves.*

**Conclusion sur le matériel :**

## EURE-ET -LOIR | 28

## French underwater federation

- Sur les prêts, bonne coordination des demandes et réactivité de la mise à disposition. Les utilisateurs s'approprient très rapidement la mise en œuvre du produit ;
- Lors de sa deuxième demande de prêt, la commission Apnée semble être satisfaite du RX100 suite à ses derniers réglages photo. L'idée est de continuer à utiliser le RX100 pour d'autres projets concernant des prises de vues artistiques Apnée.

### Sélection de la photo de la carte de Vœux du CODEP28 :

- Demandes faites de participer au niveau de différents club du 28,
- Nombreux retours, ayant permis de mettre en forme un projet de calendrier qui sera proposée sur le site de la commission photo-vidéo, afin de mettre en valeur les clichés des plongeurs du 28.
- **Projet année 2023 - 2024:**

### Formations :

- Organisé par la région Centre :
  - 1 Stagiaire Photo en Flash Externe
- Stage de validation organisé par la région Centre :
  - Non défini à cette date

### Matériels :

- Besoin d'étoffer l'offre optique pour les prêts à venir :
  - Grand angle et macro.
    - Pour la photo Bio à thème
  - Grand angle,
    - Pour proposer à l'Apnée d'ouvrir des perspectives de mises en scènes plus élargies
- Besoin de cartes mémoires de haute densité (prévues dans le budget de cette année)
- Besoin d'une « housse de protection » pour le RX100 et ses accessoires

Prêt du RX programmé pour la commission Apnée

### Activités :

- Photo pour carte de Vœux CODEP28
  - Sélection auprès de tous les clubs du 28
- Mise en forme d'un calendrier photos sous-marines.

- **PSP (présentation envoyée par M. ANDRAUD)**

- **Bilan 2022/2023**
  - Formation arbitres et une remise à niveau le 17 décembre



o Formation EF1 PSP avec le Comité Régional, le stage initial à Châteaudun avec passage de l'examen le 19 mars 2023 également à Châteaudun.

o Compétition Départementale le 05 février 2023 à Châteaudun.

Avec comme résultats :

- Emersion : Alix Ruello Or Junior (C'Chartres Métropole) et Clélhia Langlais Bronze Junior (Subaquatique Dunois)
- Octopus : Adrien Péchard/Alix Ruello Bronze Junior (C'Chartres Métropole)
- Trial : Adrien Péchard Bronze cadet (C'Chartres Métropole)

Résultats du Championnat de France :

- Emersion : Master 3 : Stéphane Lafaure médaille de bronze - Master 4 : Michèle Ansel médaille d'argent ; Bernard Beguerie médaille d'argent
- Trial : Master 4 : Bernard Beguerie médaille d'argent
- Relais : Master 3 et 4 : Michèle Ansel V8 ; Bernard Beguerie V8 ; Laurence Deschamps V6 ; Stéphane Lafaure V5; médaille de bronze
  - o Alternative présentée à Châteaudun et au Festival de l'Eau Delà

- **Perspectives 2023/2024 :**

- o Mise en place d'une section PSP au club ABSSY : initiation le 17/11/2023 et cours théoriques le 21/11/2023
- o Formation et séminaire refresh arbitres le 05/12/2023 au CODEP
- o Compétition à Châteaudun le 11/02/2024 toute la journée.
- o Formation EF1 avec le Comité Régional à Vendôme (stage initial 03/12/2023 ; stage final le 10/03/2024)
- o Bilan de la saison prévu le 08/04/2024

- **Technique bilan 2020/2023 par O. MAS**

**Le bilan 2020-2023 :**

Initiateur :

- Réalisation de 3 stages initiaux : 01/21 ; 12/21 et le 12/22
- Séances de pédagogie organisationnelles
- 3 examens (2021 à Beaugency ; 2022 à Cloyes sur le Loir avec le club de Châteaudun et 2023 à Chartres)
- 15 stagiaires par an en moyenne (15 en 2023) ; 8 reçus (2 reçus en 2023)

MF1 :

- Séances de pédagogie théoriques et organisationnelles
- Séance(s) de péda pratique
- 4 stagiaires par an en moyenne (5 en 2023) et 5 reçus (2 en 2023)

TSI : 7 stagiaires (3 en 2023)

RIFAP : Formation inter-club par SD (BAP et ABSSY).

MF2 : ▪ Animation de séances de pédagogie théoriques et organisationnelles Initiateurs et MF1  
▪ 2 stagiaires

○ **HANDI (Réfèrent Fabirama NIANG) :** Formation de 10 EH1 en 2022 à Cloyes sur le Loir avec le soutien du club de Châteaudun, formation de 3 MPC en 2023  
Plusieurs organisations de baptêmes

Fabirama, présent à l'A.G. nous propose un bilan :

- État des lieux de l'Handisub® en Eure-et-Loir :
  - 7 clubs ont des EHs ;
  - 1 MFEH1 ;
  - 2 encadrants EH2 ;
  - 8 encadrants EH1 + MPC
  - 12 encadrants EH1 avec le détail dans chacun des clubs.
- Bilan des réalisations de la saison 2022/2023 :
  - Baptêmes : le 4/12/2022 à Châteaudun
  - MC-MPC : 19 février 2023 à Châteaudun avec validation de 3 MPC
  - Sortie nationale Handisub® du 15 au 22 avril 2023 avec la participation d'un encadrant du 28.
  - Session Handisub® le 12 juin à Châteaudun avec 8 plongées.
- Projets 2024 :
  - Les formations proposées par le réfèrent Handisub® du département ont été refusées par les responsables Handisub de la région. Fabirama se voit donc obligé de reporter sa proposition, mais il espère pouvoir mettre en place une formation EH1 début 2024, ainsi qu'une session MPC et EH1 avant l'été 2024.
  - Des sessions clubs avec mise en avant de baptêmes et de plongées Handisub®.
  - Les DEJEPS et BEES1 peuvent avoir des équivalences à l'EH1, des sessions de recyclage de niveau seraient envisageables.
  - Participer au projet Paris 2024 avec les sports paralympiques.
  - Investir au minimum dans un masque facial.
- **TIV (Réfèrent Alain QUERE) :**
  - Formation de renouvellement 16 stagiaires (7 en 2023).
  - Certification de 2 formateurs en 2023 de recyclage en 2024 à prévoir.

Mise à jour des compétences des encadrants en mai 2023

Contributions des clubs 2022/2023	Cadres	Stagiaires	% cadres	% stagiaires	C/S
ABSSY	1	11	1.5%	10.2%	14.9%
Bonneval Aqua Palmes	11	1	16.7%	0.9%	1800%
C'Chartres Métropole Subaqua	30	32	45.5%	29.6%	153.4%
Club Plongée Bonnevalais	7	24	10.6%	22.2%	47.7%
La Palme Courvilloise		10	0%	9.3%	0%

Perche Plongée	4	4	6.1%	3.7%	163.6%
Subaquatique Club de Vernouillet	3	7	4.5%	6.5%	163.6%
Subaquatique Dunois	10	19	15.2%	17.6%	86.1%
Total général	66	108	100%	100%	

Contributions des clubs 2020/2023 :

Clubs	Cadres	Stagiaires	% cadres	% stagiaires	C/S
ABSSY	3	48	1.6%	16.8%	9.5%
Bonneval Aqua Palmes	24	1	12.8%	0.4%	3638.3%
C'Chartres Métropole Subaqua	117	96	62.2%	33.7%	184.8%
Club Plongée Bonnevalais	11	38	5.9%	13.3%	43.9%
La Palme Courvilloise		16	0%	5.6%	0%
Perche Plongée	11	5	5.9%	1.8%	333.5%
Subaquatique Club de Vernouillet	6	10	3.2%	3.5%	91%
Subaquatique Dunois	15	60	8%	21.1%	37.9%
Vert Marine	1	11	0.5	3.9%	13.8%
Total général	188	285	100%	100%	

Olivier MAS présente sa démission des fonctions de président de la commission. Adrien ALAMICHEL se propose de mettre en place un stage initial initiateur (deux samedis) dans le cadre de sa formation MF2. La mise en place d'un calendrier de péda organisationnelle et de péda pratique devra se faire. Béniat reprend de façon transitoire l'organisation de la commission technique. Châteaudun reste disponible pour l'accueil à 14€ de l'heure la ligne d'eau.

### ● Tir sur cible

Aucune action n'a été réalisée et aucun projet n'est prévu.

### Intervention de P. MARC, président du comité Centre.

Vous avez reçu les demandes de subventions de matériel de la part de la région par le biais d'Anne-Valérie dans la semaine. Il faut penser à rendre les demandes. Pour les petits clubs, il est possible de mutualiser les demandes, avec un club support. Les demandes sont à remonter à la secrétaire avant le 10 novembre. Si la prévision n'est pas réalisée, la demande ne sera pas traitée. La subvention de la région ne peut dépasser 50% de la demande des clubs.

Le CODEP peut également faire une demande.

Les subventions ANS, peuvent également être faite. L'ANS ne prend pas en compte les demandes de matériel.

Annnonce de l'assemblée générale du 18/11/2023 à Châteauroux.



EURE-ET  
-LOIR | 28

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

## 8. Rapport d'activités des présidents de clubs

**ABSSY Plongée:** Baisse des adhérents en 2022 car piscine fermée en raison des augmentations des coûts de chauffage. Espérance d'augmentation pour la saison à venir avec environ 65 licenciés, et de nombreuses formations en perspective.

**Bonneval Aqua Palme :** 14 licenciés ; RAS.

**Club de Plongée du Bonnevalais :** bonne progression avec 56 adhésions. La piscine organise des soirées zen et en partenariat le club propose des baptêmes (environ 30/40 par soir) ce qui a permis une augmentation des licences.

**Club Subaquatique de Dreux :** aucun communiqué

**Palme Courvilloise :** Le bilan est présenté par les vice-présidents (Manuel NOWAK et Cyril BOUCHAT) en l'absence de Marc LOURDELLE et de communiqué de sa part. De nombreux adhérents, manque de place et d'encadrants. Pas de tradition d'organisation. Bilan positif. Difficulté avec la piscine de Courville pour pérenniser sa direction, du coup il est difficile d'avoir un suivi.

**La Palme Eurélienne :** 16 adhérents et désormais un deuxième créneau d'entraînement disponible.

**Perche Plongée :** garde le même effectif.

**C'Chartres Métropole Subaqua:** Tout va bien

**Subaquatique Club de Vernouillet :** Récupération de la piscine, passage de 39 à 45. Nombreux formations N1. Désormais plus qu'un seul Neveur.

**Subaquatique Dunois :** Plus de 100 licenciés (103), 37 brevets délivrés. Un nouveau créneau récupéré pour de la PSP. Un nouvel encadrant plongée, deux formateurs bio 1<sup>er</sup> niveau, et deux Entraîneurs Fédéraux PSP 1<sup>er</sup> degré. Participation aux CDF de course en ligne pour 10 nageurs avec 2 podiums, et en PSP pour 4 plongeurs.

## 9. Questions diverses :

- Fosse ? Organisation des travaux en prévision.
- Message de Nicolas Magné : accueil de groupe en village vacances. Possibilité de faire une sortie CODEP si quelqu'un s'en occupe.
- Utilisation des locaux du CDOS : une participation financière plus importante sera demandée.
- Le CDOS propose des formations sur mise en place de budget ou demande de financement. Avec un outil en accès gratuit pendant un mois. Pour les enseignants, mise à disposition d'exposition, notamment sur les J.O. en faisant une demande au CDOS.



EURE-ET  
-LOIR | 28

French underwater federation

- Info Handisub, le département 28 offre une formation pour les clubs inclusifs. Pour s'inscrire, il faut être au moins deux personnes du club : un encadrant et un dirigeant.
- Pour l'animation de la commission photo et le développement du CODEP. Mise en place d'une exposition photo pour des lieux qui souhaitent la recevoir. Possibilité de donner une visibilité. Il existe au moins une dizaine de photo intéressantes par club, avec 10 clubs cela pourrait être une exposition très intéressante. Pierre propose de faire circuler l'exposition Danser'O (une vingtaine de photos et affiches).
- Sport-Santé devient une priorité régionale, le CROS envoie des formations.
- La date de l'AG 2023 est fixée au samedi 12 octobre 2024 au CDOS à Auneau si confirmation.
- Remise des médailles pour service rendus à la FFESSM à Alain QUÉRÉ (formateur TIV), Bruno GUIBAUD (président de club), mais également Michel SOUTIF (formateur TIV) et Alain HAYE (formateur TIV), et Michel RICHARD (président de club). Médaille remise à Jean-Paul DABAT également pour son investissement général au sein de son club.
- Réponse de Pascal MARC à une question de Sébastien CHARPENTIER au sujet d'adhésion à la section apnée du lycée Marceau à Chartres:

Le Subaqua Club de Chartres demande une adhésion de 80 euros aux postulants de la section apnée du lycée. Dans cette somme, la licence FFESSM est incluse. Mais les jeunes apnéistes peuvent parfaitement être licenciés dans un autre club. Il n'est en rien obligatoire de se licencier au SCC. En revanche, l'adhésion à l'association SCC est, elle, obligatoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos l'assemblée générale à 13h30.



EURE-ET  
-LOIR | 28

Comité Départemental  
CODEP 28

Siret : 494 572 233 00034  
FFESSM 27280000

La secrétaire

Cécile JAN